

2008/345 - Approbation d'une convention entre la Compagnie Lyonnaise de Cinéma – CLC - l'Orchestre National de Lyon et le Théâtre des Célestins (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 16/06/2008, p. 1198)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)